

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4763>



2014-2015

Préparation de rentrée 2015 : baisse de moyens au collège de Genlis

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Echos des établissements de Côte-d'Or -



Publication date: mercredi 18 février 2015

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Lors du CA du 04 Février 2015, la DHG a été votée à 6 voix pour compte tenu de l'abstention des professeurs, élèves et parents présents.

La motion suivante a été présentée pour expliquer ce vote.

Motion présentée par les élus enseignants, les élus parents, le représentant de la Communauté de communes et les élus élèves du collège Albert CAMUS de Genlis

Au collège Albert Camus de Genlis, nous reconnaissons au chef d'établissement la volonté d'établir le TRMD sur des principes pédagogiques en accord avec le projet d'établissement et l'avis des équipes enseignantes. Nous lui faisons confiance pour mettre en place les conditions d'études les plus favorables aux élèves au regard des moyens attribués à l'établissement.

Cependant, cette année la Dotation Horaire Globale, allouée au collège a été diminuée de façon significative (moins 24h), nous contraignant à un choix cornélien :

– Fermeture d'une division sur un niveau

– Ou suppression de tous les moyens (groupes, soutien, dédoublements...) qui permettent un travail de qualité, tel qu'il s'est toujours pratiqué au collège ...

En effet, jusqu'à présent, notre établissement a fonctionné aussi correctement que possible avec la DHG qui lui était attribuée (soutien, dédoublement, groupes allégés dans certaines disciplines...) Il est riche de nombreux projets culturels et sportifs, il propose de nombreuses initiatives et dispositifs d'aide et d'encadrement pour les élèves les plus fragiles, fait preuve de dynamisme. C'est un établissement où il fait bon enseigner et étudier, où on trouve une forte implication des enseignants soucieux du bon fonctionnement de l'établissement et de la réussite de chacun de leurs élèves.

Cette situation est d'autant plus inquiétante que nous sommes confrontés à des élèves de moins en moins motivés, voire en situation de décrochage scolaire.

La fermeture de la SEGPA et de la classe de 3ème OP n'ont en rien arrangé les résultats du DNB de nos élèves, ainsi qu'à leurs possibilités d'orientation.

De ce fait, notre inquiétude est grandissante face à la **diminution de nos moyens malgré un effectif constant d'élèves.**

Les 663 heures reçues cette année ne suffiront pas à couvrir le maintien de 6 classes par niveau, (puisque de deux maux, il faut, hélas, choisir le moindre !) ce qui aurait comme conséquence la fermeture d'une classe de troisième. Au total, ce sont au minimum 32 heures qui manquent à la dotation de l'établissement pour assurer tous les enseignements dans de bonnes conditions et dans le respect du cadre réglementaire.

Préparation de rentrée 2015 : baisse de moyens au collège de Genlis

Les conséquences sur les conditions d'études des élèves et de travail des personnels seront les suivantes :

- Les classes de troisième et quatrième seront surchargées avec 30 élèves attendus par classe, sans compter les inévitables redoublants et venues extérieures. Comment, dans ces conditions, aider les élèves les plus fragiles et les plus en difficulté ?
- Comment mener à bien le suivi personnalisé de nos élèves si l'on commence à nous supprimer des moyens ?

C'est pourquoi, nous les élus enseignants et parents :

- votons contre cette dotation insuffisante et la répartition qui en découle
- demandons que cette dotation soit abondée pour permettre le fonctionnement d'une structure basée sur 6 classes à tous les niveaux avec les appuis pédagogiques nécessaires (soutien, dédoublement, groupes allégés...)
- Il est impératif que les instances rectorales, académiques et ministérielles se recentrent sur le réel objectif de notre travail : l'ELEVE.

L'égalité des chances, la lutte contre la violence à l'école, la réussite de nos élèves sont nos priorités. Mais en avons nous les moyens ?

Nous continuerons à nous battre pour la réalisation de cet objectif. Mais les réductions de moyens et l'augmentation de la charge de travail nous mobilisent dans une dépense d'énergie qui va à l'encontre d'une pleine efficacité de notre rôle pédagogique et éducatif.

Pour les suites de l'action, les collègues souhaitent défilé jeudi midi dans la rue de Genlis après avoir contacté le Bien Public et la municipalité.

Une diffusion de tract aux parents d'élèves est envisagée.

Une demande de rendez-vous auprès de la DASEN est en cours de traitement.

21-02-15 : article du Bien Public sur l'action de Jeudi 12-02

titre : "[Genlis : ils ne baissent pas la garde !](#)"

chapeau : "Professeurs et parents ont été reçus par la direction des services départementaux de l'Éducation nationale. Mais visiblement, l'action ne semblerait pas suffire et la lutte continue."

Informations transmises par Mme Colombain, correspondante SNES au collège de Genlis